



## CONTRAT DE TERRITOIRE



© Fabien Potel – [www.aircapture.fr](http://www.aircapture.fr)

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE & COMMUNES DE HONFLEUR ET DE LA RIVIERE-SAINT-SAUVEUR

LE DÉPARTEMENT  
AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

DÉPARTEMENT DE  
**L'EURE**  
*en Normandie*



## Deux Départements solidaires avec leurs territoires



La loi NOTRe a conforté le Département sur son rôle historique de proximité, structurant et solidaire des territoires. A travers ses actions quotidiennes, il aménage, soutient et préserve le Calvados et l'Eure, en veillant à une juste péréquation entre les territoires urbains et ruraux, afin d'y créer et d'y maintenir les équipements et les services utiles à la population. A ce titre, il procède à des investissements pour un développement équilibré des territoires. Il contribue également au financement des projets d'investissement, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes ou leurs groupements.

### La nouvelle politique départementale d'aide aux territoires...

Fort de sa compétence réaffirmée, le Département du Calvados a souhaité proposer une nouvelle manière de conduire la relation partenariale avec les collectivités et les acteurs de proximité. Cette nouvelle politique d'aide aux territoires a été initiée en juin 2016 pour être lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2017. C'est **une réforme ambitieuse qui a vu la fusion de près de 70 dispositifs en un seul : le contrat départemental de territoire.**

Le Département de l'Eure a également modifié sa relation avec les intercommunalités et les communes pour bâtir l'Eure de demain, de manière transparente et équitable. Adoptée en juin 2017, sa stratégie est basée sur les nouveaux contrats de territoire, avec pour objectifs :

- de simplifier des aides parfois complexes et de stopper les aides devenues obsolètes ;
- d'introduire davantage de souplesse dans les financements pour apporter des réponses mieux adaptées ;
- de s'adapter aux évolutions de l'environnement territorial et juridique.

### ... Basée sur des portraits de chaque territoire

Ce dispositif simple, souple et équitable s'appuie sur les portraits partagés de chacun des 16 territoires intercommunaux du Calvados et de 14 portraits des EPCI de l'Eure, véritables diagnostics de l'existant permettant de définir les priorités à venir pour les besoins de la population.

En collant à la réalité de terrain, cette démarche inédite permet de passer **d'une logique de guichet à une véritable logique de co-construction de projets** et illustre la volonté des Départements d'accompagner chaque EPCI afin qu'il développe son potentiel, **selon les enjeux locaux, les spécificités et les atouts de son environnement.**

### ... S'intégrant dans une vision globale et stratégique

L'objectif des Départements du Calvados et de l'Eure est d'apporter leur aide aux projets locaux en ayant une **vision globale et stratégique du territoire, de ses enjeux pour offrir les meilleurs équipements aux habitants.** Ils déclinent ainsi leur politique d'aménagement et de développement du territoire au sein de chaque intercommunalité, en l'articulant autour de **grandes priorités transversales, propres à chacun des deux Départements** : économie, environnement, culture, sport, enfance et jeunesse, santé et autonomie, aménagement et services au public.

Ces priorités départementales de financement orientent ainsi les subventions accordées vers des aménagements et des équipements clairement fléchés.

Le Département du Calvados engage près de 355 millions d'euros sur la période 2017-2021 – dont 60 millions à travers des contrats de territoire, pour un aménagement solidaire du Calvados, dans le cadre d'un partenariat fort et rénové avec l'ensemble des collectivités locales.

A travers les contrats de territoires eurois, le Département de l'Eure engage, pour sa part, 82,5 millions d'euros sur la période 2017-2021.

Le Pays de Honfleur-Beuzeville bénéficie d'un contrat interdépartemental : les Départements du Calvados et de l'Eure accompagnent ensemble la communauté de communes à travers :

- Un portrait de territoire élaboré conjointement
- Une contrat de territoire unique
- Un suivi commun des projets et du contrat de territoire

### Plus de 17 millions d'euros investis sur la partie calvadosienne du Pays de Honfleur-Beuzeville entre 2017 et 2021

À travers le contrat départemental de territoire 2017-2021, sur la partie **calvadosienne**, le territoire du Pays de Honfleur-Beuzeville bénéficie de plus de **1,2 million d'euros de subventions**. Cette enveloppe sera consacrée pour partie aux projets d'aménagement et de développement de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale), tandis qu'une autre partie sera dédiée aux projets des 2 communes de plus de 2000 habitants du territoire, Honfleur et la Rivière-Saint-Sauveur.

Le taux d'intervention du Département pour le financement d'un projet peut varier selon une fourchette comprise entre 10% à 80% du montant HT. Les projets répondant à la stratégie Calvados Territoires 2025 seront prioritaires pour le versement de l'aide départementale.

### Le Département de l'Eure apporte de son côté 842 000 euros de subventions soit 11 % du coût total des projets situés sur son territoire.

Pour ses financements, le Département de l'Eure a 6 orientations prioritaires :

- le soutien à la **création d'équipements structurants et de services à la population** : équipements scolaires, sportifs, culturels ou pour la petite enfance, maisons de services de proximité, projets favorisant la démographie médicale ;
- le soutien à la restauration et à la **préservation du patrimoine** via son dispositif « mon village mon amour » ;
- le développement de **l'économie touristique** en cohérence avec le Schéma départemental du tourisme et le Schéma départemental des **véloroutes** et voies vertes ;
- la **revitalisation des centres bourgs** : aménagements urbains et paysagers, développement des services, des commerces et de l'artisanat, restructuration de friches urbaines... ;
- **l'attractivité du territoire** : création et extension des zones d'activités économiques, aménagements autour des gares, immobilier en blanc... ;
- la planification urbaine intercommunale.

## **Plusieurs opérations ont d'ores et déjà été identifiées pour le territoire de Honfleur-Beuzeville :**

Dans le Calvados :

- Réalisation d'un ouvrage hydraulique sur la rivière "L'Orange" à La Rivière-Saint-Sauveur - Pays de Honfleur-Beuzeville 100 500 €
- Construction de deux réservoirs à Gonneville-sur-Honfleur pour la sécurisation de la ressource en eau potable - SIVU des sources de Cresseveuille - 260 000 €

Dans l'Eure :

- Revitalisation du centre-bourg de Beuzeville : Aménagement urbain - Commune de Beuzeville - 280 053 €
- Création d'un pôle culturel et commercial - Commune de Beuzeville - 234 681 €
- ZAE de Beuzeville : Etudes pré-opérationnelles – Pays de Honfleur-Beuzeville - 113 600 €
- Extension de la cantine scolaire - Commune de St Pierre du Val - 92 950 €

**Dans le Calvados, 800 000 euros sont encore disponibles** pour subventionner de nouveaux projets liés à la culture, l'économie, le sport, l'environnement, l'enfance-jeunesse, la santé-autonomie, à l'aménagement et aux services au public. Parmi ces projets figurent la création d'un Centre d'Interprétation du Patrimoine et de Création Artistique, l'aménagement des abords du quai St Etienne à Honfleur, la construction d'une Halte-Garderie à La Rivière-Saint-Sauveur ou encore la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays de Honfleur-Beuzeville.

## **Une APCR modernisée**

Elle aussi réformée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Aide aux Petites Communes Rurales se veut plus souple, plus flexible, plus proche des attentes des communes rurales. Plus moderne, interconnectée à Calvados Ingénierie, elle permet d'accompagner, tant en subventions qu'en conseils techniques, les communes rurales du Département.

L'APCR a également été modernisée sur la forme : depuis le 31 mars 2018, le dispositif a été totalement dématérialisé avec le lancement du service en ligne : <https://teleservices.calvados.fr>. **L'objectif est de simplifier la demande d'aide et d'en accélérer l'instruction.**

Les communes de moins de 2 000 habitants du territoire du Pays de Honfleur-Beuzeville pourront ainsi bénéficier de **450 000€ d'aide au titre de l'APCR**, auxquels peuvent s'ajouter des aides à la rénovation du patrimoine historique protégé, les aides au titre des espaces naturels et les aides pour les traverses d'agglomération (subventions apportées au cas par cas, sur dossier).

**Trois thématiques de travaux sont éligibles à l'APCR :**

- les bâtiments communaux,
- le patrimoine non protégé,
- le cadre de vie et l'aménagement urbain.

## Comment faire ?

1. se connecter à sur <https://teleservices.calvados.fr>
2. se créer un compte
3. préparer les pièces administratives
4. déposer sur la plateforme les documents et informations demandées
5. valider la demande

## Des projets d'investissement portés directement par le Département abondent les aides aux territoires

Sur la période 2017-2021, au-delà de 1,2 million d'euros investi dans le cadre du contrat de territoire et des subventions apportées au titre de l'APCR, le **Département du Calvados consacre 15,7 millions d'euros à des opérations relevant de sa compétence directe** : travaux à l'EHPAD d'Honfleur, investissements portuaires (restructuration du perré Est, quai du Vieux Bassin), plan vélo départemental, aménagements routiers...

Au total, 17,3 millions d'euros sont ainsi consacrés à la partie calvadosienne du territoire du Pays de Honfleur-Beuzeville entre 2017 et 2021. Il est à noter que le Département a déjà investi près de 1,5 million d'euros au total sur ce territoire entre 2011 et 2015.



**Ville de Honfleur**



LA RIVIÈRE-SAINT-SAUVEUR

**Calvados : Service de presse / [presse@calvados.fr](mailto:presse@calvados.fr)**

**Marianne Fresnais**  
02 31 57 11 20  
06 98 96 05 45

**Honorine Charroux**  
02 31 57 11 21  
07 61 75 57 07

**Eure : Service de presse / [bruno.simon@eure.fr](mailto:bruno.simon@eure.fr)**

**Bruno Simon : 02 32 31 97 33 / 06 76 42 24 60**